



CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGREES, MAITRES D'OEUVRE, METREURS, EXPERTS



DOSSIER D'ADHESION



CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGREES, MAITRES D'OEUVRE, METREURS, EXPERTS

Vous avez manifesté le désir d'adhérer à notre Chambre Syndicale et nous vous en remercions.
Afin que notre jury d'admission puisse statuer rapidement sur votre candidature, nous vous demandons d'apporter le plus grand soin dans la rédaction de votre dossier et, en particulier, de ne pas omettre de joindre les pièces administratives, copies certifiées conformes par un organisme public, justifiant de votre activité.

Par ailleurs, nous vous demandons de bien vouloir respecter la chronologie du présent dossier dans le but d'en faciliter l'étude.

ETAT CIVIL

NOM : Prénoms :

Date de naissance : Ville :

Département : Pays :

Nationalité :

EXERCICE DE LA PROFESSION

MODE D'EXERCICE :

Intitulé professionnel figurant sur votre papier à en-tête :

.....

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

  Email

Votre statut : Activité principale et activité annexe exercées (Cochez la case correspondante)

Architecte

Agréé

Maître d'œuvre

Métreurs

Expert

Coordinateur O.P.C.

Autres activités : (ex : Coordinateur S.P.S., Diagnostic Amiante, Expertise Parasitaire, etc)

.....

Vous exercez : (Cochez la case correspondante)

à titre de personne physique : **OUI** **NON**

au sein d'une société : **OUI** **NON**

Si OUI, joindre obligatoirement un extrait K.BIS et précisez :

Forme de société :

Activité figurant au R.C.S. :

Siège Social :

Votre poste :



CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGREES, MAITRES D'OEUVRE, METREURS, EXPERTS

CURRICULUM VITAE

Utilisez votre papier à en-tête pour établir ce document sur lequel doit obligatoirement figurer : études, diplômes, expérience professionnelle, toutes autres informations utiles à l'appréciation de votre candidature.

PIECES PROFESSIONNELLES JUSTIFICATIVES OBLIGATOIRES

☞ **ARCHITECTE** : n° d'inscription au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

☞ **AGREE** : date d'agrément, N° d'inscription au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes.

☞ **MAITRE D'ŒUVRE** (installé avant la loi n° 77.2, du 03 janvier 1977, sur l'architecture et autorisé à assumer toutes les missions d'un architecte) : date du récépissé, n° d'inscription au Conseil Régional de l'Ordre des Architectes ayant délivré le récépissé, date de l'attestation ministérielle (copies obligatoires).

☞ **MAITRE D'ŒUVRE** (installé après la loi n° 77.2, du 03 janvier 1977, sur l'architecture) : présenter un dossier prouvant votre expérience dans la profession à titre libéral, ou vos certificats de travail des dernières années

☞ **METREUR** : présenter un dossier prouvant votre expérience dans la profession à titre libéral, ou vos certificats de travail des dernières années

☞ **EXPERT** : présenter un dossier prouvant votre expérience dans la profession à titre libéral, ou vos certificats de travail des dernières années (copie de votre agrément auprès du tribunal).

☞ **DEBUTANT** : (passant du statut « salarié » au statut « libéral »)

Présenter vos certificats de travail des dernières années. Et une lettre de motivation qui résume votre souhait de vous installer.

Pour les non débutant : Un dossier complet et récent de réalisation sera joint pour toutes les professions décrites ci-dessus.

Pour les débutants : Un dossier complet et récent de réalisation sera demandé par la chambre dans 6 mois.

Vous devez normalement être inscrit à l'INSEE sous les codes suivants :
7111Z : Activité d'Architecture – 7490 A : Métreurs – 7112B : B.E.T – Ingénierie.

PIECES ADMINISTRATIVES OBLIGATOIRES

(Copies certifiées conformes par un organisme public)

⇒ **EXTRAIT K.BIS** : pour les sociétés

⇒ **INSEE** : copie du certificat d'immatriculation

Nous produire également une attestation sur l'honneur précisant que vous êtes à jour des cotisations suivantes :

⇒ **URSSAF** : + attestation d'inscription

⇒ **TAXE PROFESSIONNELLE** : + copie du dernier avis d'imposition ou attestation provisoire

⇒ **CAISSE DE RETRAITE OBLIGATOIRE** : + attestation d'inscription

⇒ **ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE** : + attestation d'inscription

⇒ **ASSURANCE PROFESSIONNELLE CIVILE ET DECENNALE** : attestation de votre compagnie pour l'année en cours

⇒ **EXTRAIT DU CASIER JUDICIAIRE N° 3**

⇒ **DEUX PHOTOS D'IDENTITE**

⇒ **JOINDRE UN RIB.**

⇒ **LA FICHE D'IDENTIFICATION**

AUTRES ACTIVITES



CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGREES, MAITRES D'OEUVRE, METREURS, EXPERTS

La déontologie de notre profession n'interdit pas de pratiquer une autre activité sous réserve, qu'elle ne soit pas exercée dans le cadre de votre statut d'adhésion à la CNAMOME, qu'elle soit transparente et que vous l'exerciez, avec toutes les obligations réglementaires, fiscales et sociales propres à cette autre activité.

COTISATIONS - DROITS D'ENTREE

La cotisation annuelle globale s'élève à 580.00 € (Cinq cent quatre vingt euros) par an et comprend :
La cotisation Nationale, la cotisation Régionale, la possibilité d'accès au contrat cadre avec nos partenaires assureurs, les frais de séjour des 2 jours du congrès (Hébergement, nourriture, soirée de gala,...) hors frais de transport qui sont une variable incontournable suivant les régions d'origines.

La cotisation est calculée sur l'année civile du 1^{er} Janvier au 31 décembre.

Elle peut être réglée soit :

- à l'année (appel au 31/03), pour la totalité de la cotisation
- au semestre (la somme de 290.00 € en deux appels aux 31/03 et 30/05).

NB/ Pour le paiement semestriel, prière de joindre les deux chèques, ils seront encaissés conformément aux dates indiquées ci-dessus. Merci de votre compréhension.

Si l'adhésion intervient en cours d'année, elle est calculée, suivant le nombre de mois restant à courir, étant entendu que tout mois commencé, est pris en compte.

En outre, est dû un droit d'entrée correspondant au ¼ de la cotisation annuelle soit un montant de 145.22 € (Cent quarante cinq euros et vingt deux cents).

Lors de l'envoi du dossier d'adhésion, le candidat devra joindre :

- un chèque correspondant au droit d'entrée,
- un chèque équivalent au montant de la cotisation.

Les chèques ne seront encaissés que si le candidat est retenu par la CNAMOME.

Dans le cas contraire, ils lui seront restitués.

MODE DE PAIEMENT CHOISI

(Cochez la case correspondante)

Cotisation annuelle

Cotisation semestrielle

A l'acceptation du dossier par la Commission d'Adhésion, l'adhérent recevra :

- attestation d'appartenance à notre chambre
- modèles de contrat de d'honoraires établi par notre avocat. (Mission complète, Mission réalisation et Mission conception.
- tampon synergique,
- bulletin trimestriel « LE MAGAZINE ».



CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGREES, MAITRES D'OEUVRE, METREURS, EXPERTS

DECLARATION ET ENGAGEMENTS

Je soussigné :

- ✓ déclare sur l'honneur jouir de mes droits civiques,
- ✓ certifie avoir pris connaissance des statuts, du règlement intérieur et les approuve sans restriction
(non fournis : en cours de modifications)
- ✓ précise que les renseignements fournis dans le présent dossier d'adhésion sont sincères, véritables et vérifiables,
- ✓ m'engage à faire connaître à la CNAMOME, sous quinzaine, toute modification dans l'exercice de mon activité et notamment : mode d'exercice, changement d'adresse, de téléphone, cessation d'activité : retraite ou autres activités.
- ✓ m'engage à demeurer constamment assuré en assurance professionnelle pour les activités relevant de l'assurance obligatoire, Décennale et RC .

Fait à : le :

SIGNATURE

- * Mention manuscrite précédant la signature :
« Lu et Approuvé, Bon pour contrat ».



CHAMBRE NATIONALE DES ARCHITECTES AGREES, MAITRES D'OEUVRE, METREURS, EXPERTS

Le présent dossier est à envoyer à votre Président de Région :

Monsieur :

Président de la Région :

Demeurant :

Accord du Président de Région : M..... en date du

Cachet et signature

Accord de la Commission d'Adhésion :

NOM :..... Prénom :..... Fonction :..... Signature :

NOM :..... Prénom :..... Fonction :..... Signature :

NOM :..... Prénom :..... Fonction :..... Signature :

Accord du Président National de la CNAMOME en date du :

Cachet et signature

Dossier enregistré au Siège Social de la Chambre Syndicale en date du :

Numéro d'ordre d'inscription à la Chambre Syndicale de l'adhérent :